

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 janvier 2009
Français
Original : anglais

**Commission de consolidation de la paix
Troisième session****Lettre datée du 26 janvier 2009, adressée
au Représentant permanent de l'Égypte
auprès de l'Organisation des Nations Unies
par le Président par intérim de la Commission
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre en date du 19 janvier 2009, dans laquelle vous indiquez que l'Égypte souhaitait participer aux formations Burundi et Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans la lettre susmentionnée n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. L'Égypte est donc invitée à participer à toutes les réunions futures des formations Burundi et Sierra Leone de la Commission, conformément au paragraphe 7 b) de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président par intérim
(Signé) **Park In-kook**

